

## **Rapport d'activité**

**Président Yves BASTIE**

Mesdames, Messieurs les Elus et représentants de l'Etat,  
Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers(es) Amis(es),

C'est maintenant de coutume que la crise sanitaire, nous empêche de nous réunir. Il est vrai que si nous avions su en décembre que les restrictions seraient levées pour avril, nous aurions peut-être pris le risque de se réunir en présentiel. Or aujourd'hui, même si cela reste possible, il s'avère que la recrudescence des cas positifs de la COVID de ces dernières semaines, m'amène à penser que nous avons fait le bon choix.

A cela et en raison des échéances Présidentielles, l'ensemble des élus et représentants de l'état n'auraient pu être présents pour des raisons de réserve, ce qui n'aurait pas été de bon augure pour connaître leur engagement à nos côtés face aux différents programmes présidentiels qui peuvent se résumer à une longue liste d'interdictions et de privations de nos libertés individuelles.

Aussi je vous propose dès qu'il en sera définitivement possible, de nous réunir en présentiel afin de retrouver cette convivialité qui nous est si précieuse.

Cette saison restera gravée dans nos mémoires par les attaques répétées contre la chasse. Après les chasses traditionnelles, ce fût le cas de notre chère Palombe. L'Aude n'est pas épargnée par la volonté des antis tout et à l'identique d'un Virus qui se propage, notre campagne jusqu'à lors épargnée, se trouve désormais en pleine mutation. Il est évident que nous n'avons rien à nous reprocher, mais désormais la tolérance qui était notre devise de citoyen et qui nous faisait accepter en souriant certains marginaux anti chasse, n'est pas réciproque et leurs actions ont dépassé la ligne rouge qui réduisent nos valeurs, notre histoire et notre art de vivre, en de simples faits barbares dépourvus de toutes intelligences.

Mesdames, Messieurs les élus, arrêtez cela, changez les textes tant qu'il en est encore temps, car un pays sans âme et sans histoire est un pays sans racines et sans valeurs et dont les habitants finiront par ne plus rien respecter et engendrera certainement, un jour ou l'autre une révolution !

Cette volonté de mises sous cloche de nos territoires accompagnée de fortes restrictions pour ses habitants, nous les ruraux sont intolérables.

Aujourd'hui pour nous défendre nous devons rivaliser avec les mêmes modes opératoires que les soi-disant associations « dites environnementales » qui veulent faire

croire le bien fondé de leurs actions pour le bien de tous. Elles veulent surtout en tirer profit et percevoir l'argent de nos impôts qui va avec, après bien entendu nous avoir « foutu » dehors de nos villages. Aussi il est nécessaire de signer et faire signer la pétition lancée par la FNC, sur le site du Sénat.

Cette pétition demande la fin de la réduction fiscale pour les dons aux associations qui utilisent des moyens illégaux contre des activités légales. La nécessaire transparence, garante du bon fonctionnement de nos institutions doit aussi s'appliquer au milieu associatif qui se réclame de l'intérêt général. Aujourd'hui nous sommes à 50 000 signataires il en manque autant ! Cette pétition engendrera une enquête parlementaire, diligentée sur le fonctionnement et le mode de financement de ces associations, mais aussi de définir clairement quels sont les liens occultes qui marient les intérêts économiques des uns, avec l'idéologie punitive des autres.

A cette occasion, il sera aussi nécessaire de leur rappeler que la nature n'est pas à tout le monde. Nos campagnes sont gérées et entretenues par de nombreux gestionnaires des espaces agricoles et forestiers, dont les chasseurs font partie, et qui s'investissent dans le développement de la faune sauvage et des habitats, en étroite relation avec les agriculteurs, les forestiers et les élus locaux. Des lois et des règlements encadrent les différents usages de la nature, et notamment la chasse, qui fait l'objet d'un droit spécifique parmi les plus contraignants d'Europe. Beaucoup plus que d'autres, les chasseurs font partie de ceux qui payent chers le droit d'accéder à la nature pour une partie de l'année et en plus payent aussi, avec leurs redevances 50€ par permis, la police de l'environnement, de la chasse et de la pêche, souvent anti chasse !

Malheureusement, cette année a été particulièrement impactée avec les « anti tout », le COVID et la grippe aviaire. Concernant la grippe aviaire nous avons obtenu une avancée majeure avec la publication d'un nouvel arrêté en permettant le transport d'un nombre limité d'appellants. Malgré cette avancée, n'oublions pas que bon nombre de communes du littoral, n'ont pu chasser durant plusieurs semaines suite au cas avérés de grippe aviaire.

Autre problématique, le loup ! ce fameux loup qui est géré par l'état et dont nos impôts servent à indemniser les dégâts. Aujourd'hui on nous critique pour la gestion des dégâts de grand gibier or, un rapport de la députée de Savoie Émilie Bonnard et des sénateurs viennent d'évaluer la politique publique pour la protection du pastoralisme face à la prédation. **Conclusion : elle est inefficace malgré ses 66 millions d'euros annuels !** Soit l'équivalent de nos dégâts grand gibier pour un peu plus de 500 loups à gérer. Je n'en dirais pas plus !

Tant que nous sommes sur les dégâts, je vous rappelle que depuis 1968, une loi définit le paiement des dégâts agricoles à la seule charge des Fédérations départementales des chasseurs. En 1968 les chasseurs français tuaient à la chasse quelques milliers de sangliers. Aujourd'hui le tableau annuel frôle le million de sangliers. Cette loi n'ayant pas évolué n'est évidemment plus adaptée en 2022. Certains opposants à la chasse affirment que les chasseurs français sont seuls responsables de cette situation. Il suffit de regarder la progression de l'espèce sanglier à l'échelle planétaire pour comprendre que la situation est la même partout, voir bien pire ailleurs.

Ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, tant que nous aurons des territoires non chassés, nous ne pourrons pas régler la problématique sanglier.

Les objecteurs de conscience cynégétiques publics ou privés se multiplient, et c'est presque le tiers du territoire chassable qui ne l'est plus dorénavant. Sans oublier bien sûr l'explosion du prix des denrées agricoles, et nous avons là une équation financière totalement insoluble pour le seul monde cynégétique.

Le poids des dégâts se fait ressentir sur les cotisations des chasseurs, et produit l'effet inverse que celui recherché. De nombreux chasseurs raccrochent le fusil devant le prix à payer pour pouvoir pratiquer la chasse, alors que leurs actions pour la sauvegarde des productions agricoles et de l'intérêt général, devraient permettre la gratuité de leurs pratiques, voir le financement de celles-ci !

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de l'état, aujourd'hui la chasse, l'agriculture, la pêche, nos clochers, nos animaux, ..., tout ce qui fait notre ruralité, tout cet écosystème qui cohabite ensemble depuis la nuit des temps, tout cela est menacé par quelques spécimens invasifs venus d'ailleurs. Si rien n'est fait pour préserver cet écosystème, alors demain ce biotope n'aura pas d'autres choix que se défendre seul anarchiquement !

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de l'état, prenez conscience que la nature a horreur du vide et qu'une bête blessée sera toujours plus dangereuse que si elle est en bonne santé !

Pour conclure mon intervention, je souhaiterais remercier l'ensemble du corps préfectoral, le Directeur de la DDTM Monsieur CLIGNIEZ et son service et plus particulièrement Monsieur le Sous-préfet en charge du dossier chasse, Monsieur BOUZILLARD pour sa disponibilité et son investissement pour notre activité et notre terroir.

Je tiens également à rappeler que contrairement à d'autres Départements nous avons la chance de pouvoir travailler main dans la main avec le monde agricole en général, que ce soit avec Philippe VERGNES pour la Chambre d'agriculture, Frédéric ROUANET pour le syndicat des vignerons, Jean Pierre ALAUX pour la FDSEA et Fabien MARISCAL pour les Jeunes agriculteurs, à cet effet je les en remercie et leur garanti notre dévouement sans faille pour défendre leurs intérêts.

Ce bon relationnel ne serait porter ses fruits sans l'écoute permanente de nos chers parlementaires et amis, Madame la Sénatrice Gisèle JOURDA, Monsieur le Sénateur Sébastien PLA et Monsieur le Député Alain PEREA, qui chacun dans leur rôle respectif assure la représentation de notre chasse populaire et de notre culture.

Pour parfaire, je tiens à remercier mes collègues Maires qui œuvrent au jour le jour pour préserver cet art de vivre qui reste souvent la seule âme de vie dans nos petits villages.

Je ne pourrais clore ce bilan sans remercier également Alain GINIES, Vice-président du conseil départemental qui sans compter, soutient notre activité et les quelques 10 000 adhérents Audois que nous représentons.

Ma dernière intervention est dédiée à vous, chères et chers Présidentes et Présidents, chères et chers responsables, qui sans votre engagement dans le bénévolat, la chasse, notre chasse en terre d'Aude ne serait rien !

Aussi, au nom de tous les chasseurs Audois, merci à vous tous et que la chasse, notre chasse perdure !

Bien cordialement,  
Yves BASTIE.